

GUIDE DE CHOIX DE COURS

2022-2023

Vers le 3^e secondaire



Chers parents,

Votre enfant fréquentera l'école La Source dès septembre prochain selon son classement. L'élève qui n'a pas satisfait aux exigences du 1^{er} cycle du secondaire peut, selon l'analyse de son dossier, faire une année supplémentaire au 1^{er} cycle ou se voir promu au 2^e cycle.

Ce guide contient la grille des cours obligatoires et optionnels, ainsi que l'information nécessaire afin que votre enfant puisse compléter son choix de cours pour l'année scolaire à venir. Nous vous suggérons de prendre le temps de le lire et surtout, n'hésitez pas à communiquer avec la conseillère en formation scolaire, Vicky Plante, si vous avez des questions.

À l'école La Source, tous les élèves ont une période de travaux pratiques et d'étude, nommée la TPE, à même l'horaire. Tous les jours, une période de 20 minutes obligatoire servira aux élèves pour réaliser leurs travaux, faire leurs devoirs ou étudier.

Dates importantes

- 7 au 18 février **Réinscription en ligne** (Par le répondant principal sur <https://portailparents.ca>)
28 février Date limite pour faire une demande de changement d'école
8 au 31 mars **Choix de cours en ligne** (Par l'élève en classe sur <https://mozaïkportail.ca>)

En mai, une confirmation des choix de cours suite aux résultats du premier bulletin vous sera envoyée. La date limite pour faire un changement de choix de cours est le 15 mai.

En juillet, une révision des choix de cours est faite en fonction des résultats de fin d'année.

N'hésitez pas à communiquer avec l'école, au 819 762-8161, poste 4414 pour vos questions.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, chers parents, l'expression de nos sentiments les plus ensoleillés.

Sylvie Rivest
Directrice

GRILLE MATIERES POUR LE 3^E SECONDAIRE

| Cours attribués par l'école | Nombre de périodes | | |
|---------------------------------|--------------------|-----------|-----------------------------------|
| | Régulier | Arts PLUS | Concentration |
| FRANÇAIS | 8 | 7 | 8 |
| ANGLAIS RÉGULIER OU ENRICHI | 4 | 4 | 4 |
| MATHÉMATIQUE | 6 | 6 | 6 |
| SCIENCE ET TECHNOLOGIE (SCT) | 6 | 6 | 6 |
| HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA | 4 | 4 | 4 |
| PROJET PERSONNEL D'ORIENTATION | 2 | 2 | Ce cours sera retiré de l'horaire |
| ÉDUCATION PHYSIQUE | 2 | 2 | 2 |
| | 32 | 31 | 30 |

| Choix d'arts OBLIGATOIRE | | | |
|--------------------------|---|--|---|
| ART DRAMATIQUE | 4 | | 2 |
| ARTS PLASTIQUES | | | |

| Choix d'option FACULTATIF (Ce choix remplace ton choix d'arts obligatoire) | | | | |
|--|--|--|-----------|-----------|
| Arts plus | | | 5 | |
| ART DRAMATIQUE PLUS | | | | |
| ARTS PLASTIQUES PLUS | | | | |
| Concentrations sports | | | 4 | |
| BASEBALL PLUS | L'ART À DEUX PÉRIODES EST ATTRIBUÉ PAR L'ÉCOLE | | | |
| H2O ACTIVITÉS AQUATIQUES | | | | |
| DANSE (DANZHÉ) | | | | |
| HOCKEY PLUS | | | | |
| SOCCER | | | | |
| MULTISPORTS | | | | |
| | | | 36 | 36 |

COURS ATTRIBUÉS PAR L'ÉCOLE

Anglais régulier ou enrichi | ANG304 ou ANG3EN

Les élèves avec une bonne note seront classés en anglais enrichi.

Pour les élèves en concentration, il est fort possible que l'anglais enrichi ne fonctionne pas à l'horaire. Dans ce cas, après la fabrication de l'horaire maître en juillet, il faudra retirer ces élèves de l'anglais enrichi et en rajouter du régulier pour les remplacer. Pour cette raison, le classement en mai de l'anglais régulier et enrichi est temporaire. La version finale de ce classement sera en juillet.

Projet personnel d'orientation | PPO302

Le P.P.O. offre une occasion unique de découvrir diverses professions susceptibles de correspondre aux aspirations de l'élève. Ce cours est basé sur une approche personnalisée par projets, l'élève en sera le principal acteur en choisissant les démarches d'exploration qu'il souhaite entreprendre.

Comme l'approche de ce cours est souvent par projets, l'élève aura à développer une grande autonomie. Il devra s'investir dans ses démarches d'exploration afin que le cours soit profitable. De 2 à 4 démarches personnelles d'exploration de métiers et professions sont à réaliser au cours de l'année scolaire. L'objectif n'est pas d'amener l'élève à choisir une profession, mais bien d'explorer le système scolaire, le monde du travail et surtout de développer sa connaissance de soi.

Science et technologie (ST) | SCT306

La science de 3^e secondaire a pour thème central l'humain, un organisme vivant. Le choix de ce thème est justifié par l'importance que l'on accorde à la responsabilisation de l'élève à l'égard de son corps et de sa santé.

Cette matière porte sur la compréhension de problématiques et de phénomènes scientifiques (apprentissages axés sur le pourquoi). Une partie du programme sera vue en **classe laboratoire** (environ 75 % du temps), mais des **ateliers d'ordre technologiques** seront aussi au programme (environ 25 % du temps). **Théorie et laboratoire** seront abordés sous forme de situations d'apprentissage et d'évaluation, de cours théoriques et d'activités.

Quatre univers seront abordés :

- ❖ Univers vivant (le corps humain);
- ❖ Univers matériel (propriété, organisation et transformation de la matière, fluide et ondes);
- ❖ Univers technologique (dessin, matériaux, ingénierie, biotechnologie);
- ❖ Terre et espace.

CHOIX D'ARTS OBLIGATOIRE

En 3^e secondaire, tu dois choisir une forme d'art. De plus, nous t'offrons la possibilité de choisir un art PLUS ou une concentration sport. Tu trouveras ici-bas les descriptions de cours pour t'aider à choisir ce qui te convient.

Arts plastiques | APL304

En arts plastiques, l'image adopte différentes formes selon les matériaux et les outils exploités. Elle peut être bidimensionnelle ou tridimensionnelle, figurative ou abstraite, fixe ou animée, etc. La formation en arts plastiques vise le développement global de la personne et le rehaussement de sa culture. Alliant connaissance rationnelle et connaissance intuitive, pensée convergente et pensée divergente, les arts plastiques offrent aux jeunes un large éventail de moyens à explorer pour matérialiser, dans des créations, autant leurs questionnements, leurs convictions et leur conception de la vie que leurs aspirations, leurs espoirs et leurs rêves.

L'élève est amené à personnaliser ses gestes transformateurs, à raffiner le rendu technique de ses réalisations, à développer son acuité perceptive de même que sa sensibilité, et à acquérir une plus grande autonomie dans la création et l'appréciation d'œuvres et de réalisations plastiques. Dans le cours arts plastiques et langage 3D, le multimédia expérimente des outils technologiques et recherche des façons pertinentes de concrétiser ses idées dans un espace quadridimensionnel (longueur, hauteur, largeur et temps).

Art dramatique | ADR304

L'art dramatique, c'est la création puis la représentation d'une action à l'aide de personnages et de moyens scéniques, suivant certaines règles ou conventions qui varient selon les lieux et les époques. Cet art peut être considéré sous quatre axes principaux : la dramaturgie, le jeu, la mise en scène et la réception. La formation en art dramatique amène l'élève à développer davantage son autonomie, son potentiel créateur, sa sensibilité artistique de même que ses qualités de spectateur ou d'interprète.

Le multimédia favorise une approche de l'art qui repose sur l'interaction de plusieurs médias liés aux technologies de l'information et de la communication. L'élève inscrit au cours d'art dramatique et multimédia peut développer son potentiel artistique à travers ces nouvelles modalités esthétiques.

CHOIX D'OPTION FACULTATIF

LES ARTS PLUS (FACULTATIF)

Arts plastiques PLUS | APL3AR

Les élèves en arts plastiques PLUS se retrouvent avec une période de français en moins à l'horaire et disposent de deux demi-journées pour réaliser de beaux projets. **Un montant additionnel** est demandé pour des sorties spéciales, des visites particulières dans des lieux culturels ainsi que pour plusieurs projets variés en classe.

Art dramatique PLUS | ADR3AR

Les élèves en art dramatique PLUS se retrouvent avec une période de français en moins à l'horaire et disposent de deux demi-journées pour réaliser de beaux projets. **Un montant additionnel** est demandé pour des sorties spéciales, des visites particulières dans des lieux culturels ainsi que pour plusieurs projets variés en classe.

LES CONCENTRATIONS SPORTS (FACULTATIF)

En troisième, quatrième et cinquième secondaire, les périodes de sport **sont offertes en deux demi-journées + 2 périodes d'éducation physique**. En troisième secondaire, il y a deux périodes de moins en arts et on retire le cours de PPO. **L'art qui sera offert avec la concentration sport sera déterminé à la suite des choix de cours, selon le nombre d'inscriptions et la faisabilité à l'horaire maître.**

L'école est dotée d'installations uniques, dont deux gymnases indépendants, une cage de frappeurs, un mur d'escalade, une piscine, une salle de vélos stationnaires et de musculation ainsi qu'une salle permettant l'analyse vidéo. Avec tous ces aménagements, l'élève qui est inscrit dans une concentration aura la chance d'explorer ces installations, d'explorer d'autres sports et par le fait même développer d'autres aspects de sa forme physique.

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES :

- ❖ Des frais supplémentaires pour les concentrations sportives vous seront facturés par l'école selon la concentration choisie (variant de 100 \$ à 600 \$).
- ❖ Pour la concentration en danse, en plus des frais chargés par l'école, une inscription est requise dans une école de danse de votre choix en parascolaire. Aussi, vous devez payer des frais d'inscription à l'école de danse Danzhé (environ 825 \$ TX).
- ❖ **Les frais de concentration sont non-remboursables** si un élève est retiré du cours pendant l'année scolaire pour raison de comportement.

Critères et conditions d'admissibilité pour nos CONCENTRATIONS

- ❖ Être en **réussite** dans tous les cours ;
- ❖ Démontrer de **bons comportements et des attitudes adéquates** dans tous les cours.

Certaines spécificités s'appliquent pour certaines concentrations. Un contrat d'engagement précisera les modalités de chaque programme. Vous pouvez vous référer au responsable pour plus de détails.

Nos fondements pour nos CONCENTRATIONS

- ❖ Les concentrations sont disponibles pour que les élèves puissent parfaire leurs connaissances et compétences dans un domaine précis à même le cadre horaire ;
- ❖ L'élève devra se mobiliser pour assurer sa réussite notamment par le fait d'écouter en classe, participer, aller aux récupérations, remettre ses travaux, aller à l'aide aux devoirs et aux leçons ;
- ❖ Ces concentrations se réalisent au 1^{er} et 2^e cycle du secondaire et ne sont pas obligatoires ;
- ❖ Des frais pour équipements spécialisés, matériel particulier, compétitions, sorties, entraînements sont à considérer et variables pour chacune des possibilités offertes ;

Hockey PLUS | HOC3SP

Tout au long de l'année scolaire, les élèves seront initiés à l'ensemble de ces trois sports : hockey, curling et golf. Au hockey, les bases techniques du patin, du maniement de la rondelle et plusieurs simulations de match seront proposés. Pour ce qui est du curling et du golf, les connaissances autant au niveau technique que pratique seront développées. Pour ce faire, les apprentissages seront faits dans un environnement physique incroyable et varié, soit l'aréna, la salle de curling et le terrain de golf.

Baseball PLUS | BAS3SP

Le programme Baseball Plus amène l'élève à développer les fondements liés à la pratique du baseball. L'élève y développe une justesse technique en plus d'accroître ses connaissances tactiques. Grâce aux installations intérieures uniques en région (cage de frappeurs de 55 pieds, etc.) l'élève évolue dans un environnement stimulant et diversifié. La proximité des terrains de baseball du parc Mouska vient également enrichir l'offre de l'école pour ce programme. L'élève pratique et découvre régulièrement de nombreux sports dans une visée de développement global. Nous y retrouvons entre autres : l'ultimate frisbee, l'escalade, le DBL ball, le spikeball, la boxe, le rugby, la plongée sous-marine, etc.

Soccer | SOC3SP

Sous la supervision d'un entraîneur certifié, le programme de concentration soccer vise à parfaire le développement technique et tactique du joueur à travers son parcours scolaire. Différents ateliers sont offerts à l'intérieur du programme tels que des séances portant sur la nutrition, l'analyse vidéo, l'aspect théorique du jeu, le développement cardiovasculaire et physique, etc. Cette concentration offre à l'élève, quand la température le permet, de profiter du grand air. Les cours à l'extérieur se déroulent au terrain de soccer à l'UQAT et par mauvais temps ou en hiver les cours se donnent à l'aréna I AM GOLD, au gymnase Denise Julien ou encore à Youville. Le transport est assuré en tout temps par l'école.

Multisports et plein air | MUL3SP

L'élève en concentration Multisports et plein air sera amené à toucher à plusieurs activités sportives. En gymnase, l'élève touchera entre autres au Spike Ball, au DBL, à l'escalade, au Tchoukball, à l'Ultimate frisbee, etc. Pour le volet plein air, l'élève sera amené à faire des randonnées en raquette ainsi qu'en ski OAC. Aussi, certaines sorties spéciales seront organisées, comme du ski alpin au Kanasuta, des randonnées à arbre-en-arbre, des parties de curling, des sorties au mont Kekeko, et plus encore. L'élève pourra aussi développer ses habiletés aquatiques grâce à des séances de natation, mais aussi au travers des sports d'équipes comme le Water-polo et le hockey sous-marin. En résumé, découverte de nouveaux sports et sorties extérieures seront priorisées dans cette concentration.

H2O Activités aquatiques | H2O3SP

Cette concentration offre un programme diversifié d'activités physiques en milieu aquatique, tel que l'apprentissage des styles de nage, de la plongée en apnée, du water-polo, plongeon, la sécurité aquatique, etc. Sous la supervision d'un éducateur physique, l'élève sera placé dans divers contextes stimulants d'activités physiques principalement à la piscine, mais aussi en gymnase, à la salle de vélo stationnaire, à l'extérieur et bien plus.

Danse et arts de la scène | DAN3SP

Dans ce programme artistique multidisciplinaire, l'élève évoluera et performera dans un croisement entre la danse, les arts du cirque et le théâtre musical. L'élève s'impliquera, selon la nature des projets, dans diverses étapes d'une production, dont la chorégraphie, l'idéation, la mise en scène, les costumes, etc. Les cours sont supervisés par l'école de danse Danzhé avec des enseignantes qualifiées.

*** Prenez note qu'en plus des frais chargés par l'école pour la concentration, vous devrez payer les cours du programme à l'école de danse Danzhé. De plus, une inscription à des cours de danse en parascolaire à l'école de danse de votre choix est requise. Pour connaître les coûts et les modalités liés à la concentration, veuillez communiquer avec l'école de danse Danzhé au 819-764-4474, ou consulter : www.danzhedanse.com*

La formation à un métier semi-spécialisé (FMSS)

L'élève visé par ce programme d'une durée de 1 an, est celui ayant **au moins 15 ans au 30 septembre de l'année courante et n'ayant pas obtenu les unités du 1^{er} cycle du secondaire de français et de mathématique (échec 1^{er} sec. ou 2^e sec.)**.

Le but de la formation est de permettre à l'élève de poursuivre sa formation générale tout en se préparant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Le certificat (CFMSS) est accordé à l'élève qui a suivi 900 heures (36 périodes) de formation et qui a réussi la formation pratique relative à ce métier semi-spécialisé (les cours : PMT et PEMS).

| Formation générale | |
|---|------------------------------------|
| Anglais | 4 périodes |
| Français | 8 périodes |
| Mathématique | 8 périodes |
| Formation pratique | |
| Préparation au marché du travail (PMT) | 4 périodes |
| Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (PEMS) | 12 périodes (3 journées complètes) |

Quelles sont les avenues après une année en FMSS ?

- ❖ Si l'élève n'a pas atteint les objectifs du 2^e secondaire en français et mathématique, il pourrait décider de faire une année supplémentaire en FMSS en choisissant un autre métier semi-spécialisé.
- ❖ Si l'élève vise un métier de la formation professionnelle, il pourrait intégrer le parcours Pré-DEP en 3^e secondaire.
- ❖ Si l'élève a 16 ans au 30 juin, il peut choisir de poursuivre son cheminement scolaire à la formation générale des adultes.
- ❖ L'élève ayant obtenu un certificat reconnaissant un métier semi-spécialisé peut choisir d'intégrer le marché du travail.
- ❖ L'élève pourrait poursuivre au régulier. Son classement sera fait selon le dernier niveau réussi pour chaque matière.

La préparation à la formation professionnelle (Pré-Dep)

Ce programme, d'une durée d'un an, est accessible à l'élève ayant 15 ou plus au 30 septembre de l'année courante et ayant réussi le français et la mathématique du 2^e secondaire.

Le but de la formation est d'acquérir les préalables nécessaires pour l'entrée en formation professionnelle (3^e ou 4^e secondaire); explorer les différents programmes de formation professionnelle pour clarifier un choix d'orientation scolaire et professionnelle; favoriser la réussite et la persévérance scolaire en offrant une alternative au parcours de formation régulier.

| Formation générale | |
|---|----------------------------|
| Anglais | 6 périodes |
| Français | 8 périodes |
| Mathématique | 8 périodes |
| Formation pratique | |
| Sensibilisation à l'entrepreneuriat | 4 périodes |
| Exploration de la formation professionnelle | 4 périodes |
| Exploration professionnelle | 6 périodes (Demi-journées) |

La sélection : La recommandation, le dossier d'absences, les attitudes et comportements, ainsi que le dossier scolaire seront étudiés par le comité d'analyse composé de la direction responsable du projet et de la conseillère d'orientation. L'élève doit aussi avoir comme intention de fréquenter un Centre de formation professionnelle dans un avenir rapproché.

Procédure d'inscription : Pour être admis à ce programme, l'élève doit obligatoirement assister à la rencontre d'information et d'inscription prévue au mois de juin. L'élève doit être accompagné d'au moins un de ses parents ou tuteurs, puisque l'accord des parents est requis pour intégrer ce parcours. L'élève doit participer à une entrevue.

Moyens utilisés :

- ❖ Un encadrement et suivi de l'élève personnalisé ;
- ❖ Des contextes d'apprentissages concrets par le biais d'une entente avec un ou des centres de formation professionnelle ;
- ❖ Moins de matières prévues à l'horaire, mais plus de temps accordé ;
- ❖ Un petit groupe-classe (moins de 20 élèves) ;
- ❖ Des visites d'entreprises et de centres de formation professionnelle.

Accès à la formation professionnelle (DEP)

Les conditions d'admission :

- Un diplôme d'études secondaires (D.E.S.)
- Ou*
- 16 ans au 30 septembre de l'année où il débutera sa formation et *avoir réussi français, mathématiques et anglais de 3^e ou 4^e secondaire*. Il est important de s'informer pour connaître les exigences de la formation convoitée étant donné certaines particularités. Des tests de sélection pourraient être exigés.

Les critères d'obtention du diplôme d'études secondaires (DES)

Le ministère décerne le diplôme d'études secondaires à l'élève qui a accumulé au moins 54 unités de la 4^e et la 5^e secondaire, dont au moins 20 unités de la 5^e secondaire.

| Nombres d'unités | Discipline | Niveau |
|------------------|--|---------------------------|
| 6 | Français | 5 ^e secondaire |
| 4 | Anglais | 5 ^e secondaire |
| 2 ou 2 | Éthique et culture religieuse ou Éducation physique et à la santé | 5 ^e secondaire |
| 4 | Mathématiques | 4 ^e secondaire |
| 4 ou 6 | Science et technologie ou Applications technologiques et scientifiques | 4 ^e secondaire |
| 4 | Histoire du Québec et du Canada | 4 ^e secondaire |
| 2 | Arts | 4 ^e secondaire |

Demande de changement d'école

La demande doit être acheminée au plus tard le 28 février, de l'une des façons suivantes :

- ❖ sur le formulaire en ligne : www.cssrn.qc.ca/changement-decole;
- ❖ aux Services éducatifs de la CSSRN (70, rue des Oblats Est, Rouyn-Noranda). Une version papier est disponible à la réception de l'école que fréquente votre enfant.

Toutes demandes faites après la date limite seront automatiquement refusées, à l'exception :

- ❖ des élèves inscrits dans le programme Sport-études ;
- ❖ d'une nouvelle inscription en provenance d'un autre Centre de services scolaire ;
- ❖ d'un déménagement qui occasionne un changement d'école non désiré.

Une demande acceptée est définitive pour toute l'année scolaire. Cette demande doit être faite annuellement. L'exercice de ce droit ne permet pas d'exiger le transport scolaire. Une réponse sera donnée, au plus tard, le 21 mai.

Pour nous joindre

École La Source

9, 10^e rue, R-N (Qc)

819 762-8161, poste 4414

reception018@cssrn.gouv.qc.ca

Sylvie Rivest

Directrice

CPC et FPT

Poste 4422

rivests@cssrn.gouv.qc.ca

Vicky Plante

Conseillère en formation scolaire

Poste 3362

plantev@cssrn.gouv.qc.ca

Mathieu Arcand

Directeur adjoint

1^{er}, 2^e secondaire et FMSS

Poste 4421

arcandm@cssrn.gouv.qc.ca

Marie-Pier Lanthier

Directrice adjointe

3^e, 4^e, 5^e secondaire et Pré-Dep

Poste 4418

lanthierm@cssrn.gouv.qc.ca